

Préserveons ensemble les dernières
rivières sauvages !



soutenir.rivieres-sauvages.fr

Préservez ensemble les dernières rivières sauvages !

Vous voulez revoir des poissons sauvages en abondance dans nos rivières, des truites, des saumons, des anguilles, des aloses ? Vous rêvez de retrouver les bancs de sable de votre enfance, de vous baigner sans risques pour votre santé dans une eau limpide ? Vous voulez nous aider à libérer les rivières de barrages aujourd'hui inutiles ? Vous voulez sauver les dernières rivières sauvages de notre pays, toujours menacées ? Vous êtes indignés par les atteintes actuellement portées aux rivières ? Vous désirez participer à l'aventure citoyenne de conservation des dernières rivières sauvages de France ?

Oui ? Alors, soutenez le Fonds pour la conservation des rivières sauvages et bénéficiez d'une réduction d'impôt. Merci !

©Yannick Gouguenheim | Image & Photos

J'affecte mon don à la rivière suivante (mettre le nom de la rivière) :

En faisant ce don, je sais que 70 % de ce don iront directement au programme d'actions liées à cette rivière.

M. Mme. Melle. Société / Entreprise Association Autre

Nom :

Tél :

Prénom :

Email :

Adresse :

Je donne :

30 € 50 € 100 € 500 € Don libre

Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de :

Fonds pour la conservation des rivières sauvages

Le : / / Signature :

A retourner avec votre règlement à :

Fonds pour la conservation des rivières sauvages

Mairie de Ramasse

01250 Ramasse

Un reçu fiscal vous sera envoyé pour tout don en début d'année prochaine. Dons des particuliers : le don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable. Dons des entreprises : le don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 60 % de leur montant (dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaire).